

POLITIQUE Le conseil municipal est reporté pour manque de participants

Pour la première fois, le quorum n'a pas été atteint au conseil municipal. Les élus présents ont néanmoins discuté du désintérêt des habitants pour leur commune.

Une première que les conseillers municipaux de Mesnil-en-Ouche n'auraient jamais voulu connaître. Ce mardi 23 janvier devait avoir lieu le traditionnel conseil municipal mensuel. Au programme, un ordre du jour composé de 24 points (sans compter les questions diverses) qui inaugurerait une longue soirée instructive pour tout le monde.

Mais, coup de théâtre, faute de participants, il a été reporté au lundi 29 janvier à 18 h. En effet, le quorum n'a pas été atteint. Un fait qui reste assez rare pour le souligner. Pour rappel, plus de la moitié des membres du conseil municipal doit être présents physiquement afin que les délibérations soient validées.

À Mesnil-en-Ouche, ce dernier est composé de 56 membres, donc au moins 29 conseillers municipaux doivent signer la feuille d'émargement. Ils n'étaient que 25. À noter qu'en moyenne, les conseils municipaux de la commune nouvelle rassemblent une trentaine de personnes.

Pour les habitants attentifs derrière leur écran (car le conseil municipal est diffusé en direct sur le compte Facebook de Mesnil-en-Ouche), un message annonçant le report a bien été communiqué. Mais les discussions ont bien continué entre les membres du conseil municipal, notamment sur le désintérêt des habitants pour leur propre commune..

Incompréhension

« Il y a une tendance générale de désintérêt pour sa commune », a déclaré Jean-Louis Madelon, le maire de Mesnil-en-Ouche. L'édile n'a pas manqué de lancer une pique aux absents; « on le voit aussi ce soir ».

Tout est parti d'une remarque de Véronique Thibout, conseillère municipale d'Ajou. Cette dernière a reporté l'incompréhension des parents d'élèves



Le conseil municipal du mois de janvier a été reporté, car les 30 participants n'ont pas été atteints.

ayant reçu un prospectus dans leur boîte aux lettres concernant un atelier ouvert au public qui devait avoir lieu le jeudi 25 janvier à l'école de Beaumesnil. « Ils m'ont rapporté qu'ils n'avaient rien compris. À quoi cela servait ? », a-t-elle indiqué.

Ce troisième atelier (les deux premiers ont eu lieu en novembre et décembre) s'organisait dans le cadre du projet social éducatif local (PSEL) que Mesnil-en-Ouche est en train de construire. L'objectif est de demander l'avis des habitants sur plusieurs thématiques comme l'éducation, la mobilité, la vie associative ou encore les services et la communication. Après le recueil des retours des habitants, la Ville conçoit un plan comprenant plusieurs projets pour répondre aux besoins retenus par les habitants et construire « la commune idéale ».

La faute à qui ?

Pour le maire, « ce n'est pas un problème de communication, mais un désintérêt des habitants. Il y a un problème d'investissement des citoyens sur leur commune. Cela est peut-être aussi de notre res-

ponsabilité. » Dans le cas de ces ateliers publics, il est vrai que la Ville a bien communiqué dans son magazine, La gazette du Pays d'Ouche, sur leur site Internet, sur leur page Facebook. « C'était même dans l'Éveil », a précisé le maire.

« Au bout d'un moment, on ne peut pas faire du matraquage. C'est à eux d'aller demander des informations auprès des conseillers ou des maires délégués. Ils sont là pour ça », a poursuivi Jean-Louis Madelon. Nous avions, nous-mêmes, découvert l'existence de ces ateliers en allant sur le site Internet. Difficile de donner tort à l'édile sur ce point.

Dans le cas du conseil municipal, il est rare de croiser un habitant dans le public, bien qu'ils soient ouverts à tous, la seule règle est de ne pas intervenir. Le conseil est filmé et retransmis en direct sur le réseau social Facebook. On ne peut donc pas dire que tout se fait en catimini.

Mais peut-on blâmer les habitants sur leur incompréhension face à un énième sigle (PSEL) ? Comment savoir si leurs avis sont réellement écoutés ? Peut-on leur en vouloir de rester chez eux après une longue journée de travail ? Peut-être qu'un autre événement était organisé au

même moment ?

Dans un registre similaire, les associations alertent souvent sur le manque de bénévoles comme nous l'expliquions dans notre édition du 30 août sur ce sujet. Au contraire, on peut citer des associations toujours actives grâce aux habitants. A l'instar des nombreux comités des fêtes dans les communes déléguées, les animations organisées par les parents d'élèves ou encore les associations de loisirs créatifs. D'ailleurs, lors du premier atelier à laquelle l'Éveil a assisté, des habitantes avaient souligné « l'importance des événements et le dynamisme des associations sur la commune nouvelle ». Rien n'est jamais tout blanc ou tout noir.

La soirée a donc été écourtée pour toute l'assemblée. Un mal pour un bien pour certains. Quelques élus en ont profité pour rejoindre la manifestation des agriculteurs devant la sous-préfecture de Bernay, qui avait lieu au même moment.

● Lina Tran

■ Le conseil municipal est diffusé en direct et rediffusé sur la page Facebook de Mesnil-en-Ouche.